**Présidence**
Vice-Présidente de la CFVU
Cindy CARREIN-LEROUGE

**Direction Générale des Services**
Sylvie MONSINJON

**DEPE**
Affaire suivie par :
Marjorie CESNE
secretariatcfvu@univ-rouen.fr

**CFVU - URN**
**25 septembre 2026**
**Délibération n°CFVU-2026-40**

*À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 6 membres représentés.*

## Dossiers d'accréditation BUT Réseaux Informatiques et Télécommunications (RIT)

- Vu le dossier d'accréditation BUT Réseaux Informatiques et Télécommunications (RIT)

*Approuve le dossier d'accréditation BUT Réseaux Informatiques et Télécommunications (RIT)*

| | |
|---|---|
| Pour | 20 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

**La CFVU approuve le dossier d'accréditation BUT Réseaux Informatiques et Télécommunications (RIT).**

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF

Par délégation

Université de Rouen Normandie
Vice-Présidente de la Commission Formation
et Vie Universitaire
Formation et Orientation
En charge de la CFVU
Cindy CARREIN-LEROUGE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Direction générale**
**de l'enseignement supérieur**
**et de l'insertion professionnelle**

# Instructions concernant les demandes d'accréditation « hors vague »
# Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » (LP BUT) et master[1]

En dehors de sa campagne d'évaluation, un établissement peut demander à être accrédité pour délivrer un diplôme national (DEUST, licence, licence professionnelle, LP-BUT ou master). Pour ce faire, il adressera au département Qualité et reconnaissance des diplômes les informations suivantes dans un même fichier :

1. Note Stratégique (*co-signée en cas de co-acccréditation) comportant les éléments suivants :*
    - Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, le COMP, évolution du secteur, de la profession, des métiers en tension ou d'avenir, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement…)
    - Modèle économique attaché à cette création vis-à-vis du contexte global (quelles transformations, fermetures etc. sont envisagées dans l'ensemble de l'offre de formation et à quelle échéance ?)
    - Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires
    - Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés
    - Objectifs en matière de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)
2. Description de la formation
3. Présentation de l'équipe pédagogique
4. Partenariats

⚠ Cas particulier des déclarations d'ouverture ou de fermeture hors vague d'un parcours dans une spécialité de LP BUT existante. Dans cette situation il est seulement nécessaire de transmettre l'annexe de ce formulaire.

Attention, en raison notamment de l'inscription dans Parcoursup et Monmaster, les demandes de création doivent être déposées au plus tard, pour le **30 septembre** de l'année précédant l'année visée par la demande d'accréditation (demande au 30 septembre 2026 pour la rentrée 2027) sur le système d'information FRESQ : https://fresq.enseignementsup.gouv.fr/

Pour toute question sur la procédure n'hésitez pas à contacter l'adresse suivante : accreditation-dgesip@enseignementsup.gouv.fr

**Il appartient aux établissements de prévoir, pour les opérations envisagées, les garanties nécessaires à la soutenabilité du projet et de les préciser dans leur demande.**

| |
|---|
| **Etablissement :** *Université de Rouen Normandie*<br><br>**IUT** : *de Rouen*<br><br>**UAI** : 0760170X |
| **Intitulé de la mention / Spécialité : BUT Réseaux Informatiques et Télécommunications** |

[1] S'il s'agit d'une création de nouvelle mention ou spécialité de diplôme national, un autre document et un projet de fiche RNCP seront demandés.

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Direction générale**
**de l'enseignement supérieur**
**et de l'insertion professionnelle**

( ) Restructuration ( ) Création : ( X) Changement de nom de la spécialité
**Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : STS**

## 1. Note stratégique (2 pages maximum)

### 1-Justification du projet

*La formation de **Bachelor Universitaire de Technologie en Réseaux Informatiques et Télécommunications (B.U.T RIT),** ex. Réseaux & Télécommunications, répond à la demande toujours croissante de compétences dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication. Les réseaux informatiques sont au cœur de nombreuses activités dont l'importance pour la vie sociale et économique est chaque jour plus présente : télétravail, communications mobiles, réseaux à très haut débit, transport et accès à l'information. Ces technologies, en pleine évolution, impliquent des objets communicants de plus en plus répandus tant chez les particuliers que dans les entreprises (Internet des objets). Elles génèrent d'importants flux de données et posent de nouveaux problèmes de cybersécurité. La plupart des entreprises déportent tout ou partie de leurs données et traitements vers des data centers et mobilisent des solutions cloud. Le déploiement d'infrastructures et de services réseaux ou le suivi de leur évolution sont au cœur de projets d'envergure à gérer et piloter. Le B.U.T RIT forme en trois ans des professionnels en réseaux informatiques et télécommunications, cadres intermédiaires de leur entreprise ou de leur organisation, capables de comprendre, de mettre en œuvre, de configurer et de maintenir des équipements et systèmes d'informations, tout en assurant leur sécurité physique et logicielle. En plus des compétences scientifiques et techniques, le B.U.T RIT met l'accent sur le savoir-être, l'éthique, la capacité à travailler en équipe dans un environnement international et la compréhension des enjeux des technologies modernes.*

### 2-Modèle économique attaché à cette création vis-à-vis du contexte global

*La formation, proposée à la fois en initial et en alternance, ainsi que l'implication de professionnels, notamment sous la forme de Professeurs Associés Universitaires (PAU), contribuent à la soutenabilité économique du B.U.T. RIT, tout en renforçant son ancrage dans l'écosystème socio-économique. Ce fonctionnement permet d'articuler étroitement les ressources de la formation avec les besoins des entreprises, tout en garantissant aux étudiants une formation en prise directe avec les évolutions des métiers et des technologies du secteur.*

### 3-Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires

*Cette formation sur les infrastructures numériques des systèmes d'information est unique au sein de l'établissement, au niveau Bac+3. L'Université Rouen Normandie (URN) propose également une licence informatique mais qui est plutôt orientée sur la poursuite d'étude en Master et qui n'est pas affichée comme professionnalisante comme l'est le BUT. Des Masters sont aussi proposés par l'URN, mais ne se positionnent pas sur le même niveau de compétences.*
*Au niveau régional, un certain nombre de formations privées se sont développées ces dernières années sur des thématiques proches. Mais elles ne délivrent en général pas de diplôme reconnu par l'état, ce qui constitue clairement un point fort de ce BUT. A noter cependant la concurrence forte des écoles d'ingénieur locales (CESI, Esigelec) qui, par la force de frappe de leur marketing, attirent de nombreux bacheliers.*

### 4-Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel

*Le département existant depuis 25 ans, de nombreuses entreprises de la région ont accueilli des stagiaires ou alternants, et on les retrouve fréquemment comme salariés lors de visite de stage d'étudiants actuels. Le département a une bonne réputation dans le tissu d'entreprises locales, à la fois chez les gros acteurs nationaux (Orange, Altitude Infra, Linkt, Covage) mais aussi dans des PME (Petites et Moyennes Entreprises) et ESN (Entreprise de Services du Numérique), ou entreprises industrielles ayant de besoins en gestion d'infrastructure informatique, notamment dans le secteur pharmaceutique et cosmétique (région de Val de Reuil).*

**5-Objectifs en matière de flux pour la prochaine période**

*Les effectifs 2026-2027 sont de 60 étudiants en BUT1, 45 étudiants en BUT2, et 37 en BUT3. Les objectifs de développement sont limités, les perspectives en ressources humaines de l'équipe étant incertaines, le département n'envisage pas d'augmenter son recrutement.*

## 2. Description de la formation

| | |
|---|---|
| **Intitulés des parcours de formation :** | *Développement système et cloud* |
| **Organisation de la formation :** | *La formation s'adresse principalement à des néo-bacheliers, et de façon occasionnelle à des personnes en réorientation avec parfois quelques années dans l'enseignement supérieur.*<br>*La formation est étalée sur 3 années, un seul parcours est proposé.* |
| **Modalités d'enseignement :** | *La formation est ouverte à la fois en initial et en alternance, mais l'alternance n'est ouverte qu'en 2ème et 3ème année.*<br>*Il n'y pas de possibilité de formation à distance.* |
| **Volume horaire de la formation :** | *2570 h de formation sur 3 années, dont 2000 h encadrées (« face à face »)* |
| **Lieux de la formation :** | *IUT de Rouen, site d'Elbeuf* |
| **Moyens techniques et locaux :** | *Le site d'Elbeuf de l'IUT de Rouen héberge deux départements, RIT et MMI. Les locaux sont spacieux et adaptés, mais ces deux départements sont handicapés par leur éloignement des services communs de l'IUT de Rouen et du campus universitaire* |
| **Liens avec la recherche :** | *L'équipe pédagogique (permanents) est constituée de 60% d'enseignants chercheurs de la section CNU 61 « Génie informatique, automatique et traitement du signal », tous rattachés au LITIS (Laboratoire d'Informatique, de Traitement de l'Information et des Systèmes). Le BUT étant une formation de 1er cycle, il n'y a pas de lien direct avec la recherche. Néanmoins, ces E/C permettent d'apporter aux étudiants une sensibilisation à des thématiques d'avenir au sein des métiers visés (« Deep Learning », IA, etc.)* |
| **Liens avec le monde socio-économique :** | *Des partenariats informels existent depuis de nombreuses années avec des acteurs du secteur, principalement des opérateurs d'infrastructure (Linkt, Altitude Infra, Orange, FrameIP) mais aussi des ESN ainsi que des PME ayant des besoins dans ces métiers. Ces partenariats se traduisent par de nombreux stages et contrats d'alternance, mais aussi par l'intervention de certains personnels de ces entreprises dans la formation.* |
| **Capacité en 1ère année et prévision sur l'ensemble du diplôme (y compris pour les éventuels parcours) :** | *Capacité BUT1 : 55 places. Du fait d'un taux d'échec ou d'abandon important en BUT1, les effectifs en BUT2 et BUT3 sont de l'ordre de 35 à 40, variable selon les années et les promotions.* |

| | |
|---|---|
| **Origine des publics :** | *Le recrutement vient essentiellement de néo bacheliers, avec un quota de 50 % de « bacs techno », très majoritairement des bacs STI2D.*<br>*De façon très minoritaire (1 ou 2 par an), le département accepte des bacs STMG ou des bac « pro », mais on constate des difficultés de réussite avec ces publics, d'où une forte limitation de leur recrutement.* |

## 3. Présentation de l'équipe pédagogique

| | |
|---|---|
| **Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation** | *L'équipe pédagogique se compose de 10 permanents, complétée par 6 PAU. De nombreux vacataires (entre 10 et 15 selon les années) assurent en outre une part importante des heures devant étudiant.*<br>*Les 10 permanents se décomposent en :*<br>*- 4 ESAS*<br>*- 6 E/C, tous en section CNU 61 (2 PU et 4 MCF)* |
| **Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation** | *En 2025-2026, 38 % des heures d'enseignement ont été assurées par des extérieurs (PAU ou vacataires, tous professionnels de l'informatique).* |
| **Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien** | *Le département ne dispose d'aucun personnel d'appui aux enseignements complètement dédié, mais bénéficie du soutien des services informatiques, techniques et administratifs de l'IUT.* |
| **Composition envisagée pour le Conseil de perfectionnement** | *- Le directeur(trice) ou directeur(trice) adjoint(e) de l'IUT*<br>*- Le chef(fe) de département*<br>*- Des représentants des enseignants dont au moins les responsables d'études BUT1/BUT2/BUT3*<br>*- au moins deux représentants du monde socio-professionnel*<br>*- Un représentant du CFCA*<br>*- Un collègue BIATSS*<br>*- Un représentant des étudiants par année.* |

## 4. Partenariats

| | |
|---|---|
| **Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public** | *(NEANT)* |
| **Internationalisation des formations** | *(NEANT)* |
| **Conventionnement avec une institution privée française** | *(NEANT)* |

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Direction générale**
**de l'enseignement supérieur**
**et de l'insertion professionnelle**

**CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES**

**Si ouverture de spécialité de LP-BUT :**

- CONSEIL DE L'IUT (avis et date) : 5 octobre 2026 – en attente

**UNIVERSITE/ETABLISSEMENT :**

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU **(avis et date)** : 25 septembre 2026 – en attente
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT **(avis et date)** : 25 septembre 2026 – en attente

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE l'ETABLISSEMENT **(date et signature)** :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE(S) l'ETABLISSEMENT(S) CO-ACCRÉDITÉS **(le cas échéant, signature)** :

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Direction générale**
**de l'enseignement supérieur**
**et de l'insertion professionnelle**

**ANNEXE - DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE HORS VAGUE D'UN PARCOURS DANS UNE SPECIALITE DE LP BUT EXISTANTE**

☐ Ouverture d'un parcours

☐ Fermeture d'un parcours

**Établissement :** *Université de Rouen Normandie*

**IUT de rattachement :** *IUT de Rouen*

**Code UAI de l'IUT :** 0760170X

**Adresse :** *Cours Gambetta, 76500 Elbeuf-sur-Seine (site du département)*

**Spécialité de LP BUT concernée par la demande :** *BUT Réseaux Informatiques & Télécommunications*

**Code formation sur Parcoursup de la LP BUT**: *9626*

**Année d'ouverture de la LP BUT :** *2021 (BUT1), 2022 (BUT2), 2023(BUT3)*

**Parcours existant(s) :** DévCloud (Développement Système & Cloud)

**Demande d'ouverture du parcours** *(intitulé du parcours)* **:** *(NEANT)*

**Demande de fermeture du parcours :** *(NEANT)*

**Adresse du site d'implantation du parcours** : *Elbeuf-sur-Seine*

**Nombre de groupes :**
*2026-2027 :*
*BUT1 : 4 gr. TP, 2 gr. TD*
*BUT2 : 4 gr TP, 2 gr TD*
*BUT3 : 3 gr TP, 2 gr TD*

**Formation initiale ou en alternance :** *L'alternance est ouverte en BUT2 et BUT3. Les effectifs dépendent des contrats proposés, et sont variables d'une année à l'autre :*
*- 2025-2026 : 13 étudiants BUT2, 22 étudiants BUT3*
*- 2026-2027 : 6 étudiants BUT2, 16 étudiants BUT3*

**CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES**

1 – IUT DE ROUEN

– CONSEIL DE L'IUT DE ROUEN **(avis et date)** : 5 octobre 2026 – en attente

2 – UNIVERSITE DE ROUEN

– COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE ou INSTANCE EN TENANT LIEU **(avis et date)** : 25 septembre 2026 – en attente

– CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ **(avis et date)** : 25 septembre 2026 – en attente

- PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ **(date et signature)**